



Commission Départementale en Arbitrage de Lot-et-Garonne

Réunion du 27 février 2026

PV n°6

Présidence : Sophian SEBBANI,

Présents : Jacques REYNAERT, Ludovic LAPEYRIE, Arnaud SCHRODER (Président de la CDPA, en visio), David BRIVOIZAC, Léa MICHELET, Gilles BONTE, Michel DUBERNET,

Excusés : Jean François GOUVEIA, Jamal AMMARI,

Absent non excusé : Eric LARRIGAUDIERE,

Invité : Sylvain MICHELET, Président du District

Validation du PV du 19 janvier 2026 à la majorité des membres présents.

1/ Obligations des arbitres de D1 et D2 au 12 février 2026

Art 7.08 : Les arbitres de D1 et D2 sont tenus de faire 3 obligations (accompagnement arbitre stagiaire) par saison, dont au moins une avant la fin des matchs aller. Si l'arbitre ne remplit pas ses obligations, sauf excuse validée par la CDA, il sera rétrogradé en fin de saison.

D1	
AMMARI Jamal	0
BOURGAIN Vincent	1
BUSO Hervé	3
GASTOU Sébastien	2
LAHMAR Marouane	3
MARTIN Jonathan	3
PARSON Albéric	3
SANTANA LIMA Sergio	
TOULOUSE Olivier	2
VAPILLON Jérémie	2
VILAS BOAS DO VALE Rui	2

D2	
DEMEUSY Christophe	1
DETEUF Félix	
EL ABADI Hatim	3
EZZINE Sofien	0
GLATH Mikaël	0
IZZO Loïc	3
KHENICHE Nadji	3
LAHMAR Mustapha	3
LAPEYRIE Ludovic	2
LOPEZ MOREIRA Vitor	1
ROGALSKI Kamil	2
SHICHO Fawzi	2
SLAMI Redouan	0

2/ Dates examens écrits

Stadium, salle de la rotonde 2^{ème} étage (cours Washington à Agen), aux dates suivantes :

- **Dimanche 8 mars, de 9h à 12h, pour le passage du 1^{er} examen de l'année.**
- **Dimanche 3 mai, de 9h à 12h, pour le passage du 2^{ème} examen.**
- **Dimanche 17 mai de 9h à 12h pour le rattrapage du 1^{er} et 2^{ème} examen au district.**
-

8.13 Règlement Intérieur « Epreuve Théorique »

- Epreuves en février Examen sur 30 points.
 - 20 questions QCM (issus des évalbox) 20 points.
 - 10 questions vidéo (peut être issu des formations) 10 points.

- Rattrapage en mai
 - Si absence non excusée, la note sera de 0.
- Epreuve en avril : examen sur 70 points.
 - 20 questions QCM (issus des évalbox) 40 points.
 - 10 questions vidéo (peut être issus des formations) 10 points.
 - 5 questions ouvertes (inspirés d'évalbox) 10 points.
 - 1 rapport de match (peut être issu des formations) 10 points.
- Rattrapage en mai

Un total de note sur 100, qui sera ramené sur 20 points. La note sur 1/5 (4 points) comptera sur la note classement.

Afin d'être éligible à une montée en division supérieure, l'arbitre devra atteindre une moyenne théorique minimum de 10/20.

Attention, en cas de note inférieure à 8/20, l'arbitre descendra automatiquement de catégorie.

Si descente dans la dernière catégorie, remise à disposition à son club ; sont concernés les arbitres D3 et AA.

3/ Finales coupes « seniors, jeunes, féminines, sport adapté ».

Grandes finales (6 et 7 juin) : ASSA

4/ Réunion de fin de saison des arbitres

La date retenue est le 13 juin 2026. Lieu à déterminer.

5/ 3^{ème} FIA retardée pour cause d'intempérie

10 candidats vont participer à cette formation.

6/ Vote électronique pour candidature 2^{ème} degré pour formation arbitres

Nombre d'inscrits : 11 ; nombre de votants : 9.

Arnaud SCHRODER a obtenu 9 voix.

La section Développement de l'Arbitrage Territorial à la Direction de l'Arbitrage organise une session de formation de formateurs niveau 2 à Lisieux (Ligue de Normandie) du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars 2026.

7/ Echanges avec les districts 24,46,82

Echange avec le 24 (Championnat D1)

07/03 : Monflanquin/Gontaud 53843794

25/04 : Miramont/Gontaud 53843887

29/05 : Monflanquin/St Colomb 53843831

Echange avec le 46 (Championnat D1)

01/03 : Laugnac/Nérac 53843787

23/03 : Laugnac/St Colomb 53843800

12/04 : Villeneuve/St Colomb 53843811

18/04 : Monflanquin/Nérac 53843822

24/05 : Miramont/SUA 53843840

Echange avec le 82 (Championnat D1)

21/03 : Miramont/EBBE 53843801

29/03 : Villeneuve/SUA 53843810

25/04 : SUA/Virazeil 538438 28

8/ Réunions des Présidents de commission

Rappel de la charte de l' élu et du coopté.

9/ Demande d'un arbitre assistant pour refaire du centre

M. Christophe DOUTRELEAU souhaite redevenir arbitre central.

Pour la fin de cette saison, il sera observé en qualité d'AA. Dans le cas où ses observations sont conformes, nous pourrions envisager dans un premier temps de le désigner chez les jeunes, et si satisfaction chez les seniors.

9/ Caméra embarquée

Sylvain MICHELET, Président du district, est venu nous présenter le dispositif de la caméra embarquée.

10/ Futsal

M. Nadji KHENICHE a été sollicité par un collège de Nérac pour expliquer les règles du futsal, cet établissement organisant les championnats régionaux du futsal les 28 mars 2026 à la base du Temple/Lot.

Il nous demande la possibilité de pouvoir les encadrer.

Notre réponse : bonne intention, le Président de la CDA va prendre contact avec lui.

Sur la forme nous sommes d'accord.

11/ clubs en infractions saison 2025/2026 et prévisionnel saison 2026/2027

<u>D1</u>		Manque
Monflanquin FC	530331	1 arbitre saison 2025/2026
US Gontaud	519800	1 arbitre saison 2025/2026
<u>D3</u>		
AS Monbahus	529022	1 arbitre saison 2025/2026
RS St Sernin	521258	1 arbitre saison 2025/2026
<u>Féminines 8</u>		
Vallée Lémance FC	580944	1 arbitre saison 2025/2026
FC Houeilles	532748	1 arbitre saison 2025/2026
US Port Ste Marie	547571	1 arbitre saison 2025/2026
FC Casteljaloux	522240	1 arbitre saison 2025/2026
RS St Sernin	521258	1 arbitre saison 2026/2027
Monflanquin FC	530331	1 arbitre saison 2026/2027
Daussois SCDO	554003	1 arbitre saison 2026/2027
FC Saverien	564912	1 arbitre saison 2026/2027
<u>D4</u>		
FC Fumel	512037	1 arbitre saison 2026/2027

Prochaine CDA : vendredi 27 mars 2026 à 19h au district.

Le Président : **Sophian SEBBANI**

Le Secrétaire : **Jacques REYNAERT**